



## L'Évangile du jour

Jeudi 13<sup>ème</sup> semaine du temps Ordinaire - Ss. Premiers martyrs de l'Eglise de Rome

« Les foules rendirent gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes » (Mt 9, 1-8)

(<http://www.aelf.org/office-messe>)

**En ce temps-là, Jésus monta en barque, refit la traversée, et alla dans sa ville de Capharnaüm. Et voici qu'on lui présenta un paralysé, couché sur une civière. Voyant leur foi, Jésus dit au paralysé : « Confiance, mon enfant, tes péchés sont pardonnés. » Et voici que certains parmi les scribes se disaient : « Celui-là blasphème. » Mais Jésus, connaissant leurs pensées, demanda : « Pourquoi avez-vous des pensées mauvaises ? En effet, qu'est-ce qui est le plus facile ? Dire : "Tes péchés sont pardonnés", ou bien dire : "Lève-toi et marche" ? Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés... – Jésus s'adressa alors au paralysé – lève-toi, prends ta civière, et rentre dans ta maison. » Il se leva et rentra dans sa maison. Voyant cela, les foules furent saisies de crainte, et rendirent gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes.**

Suggestion :

Guérir les infirmités spirituelles

[...] Quand nous serons devant Jésus, c'est-à-dire quand quelque lumière passagère nous éclairera, soit de notre part, soit de la part de ceux qui nous conduisent, attendons que Jésus nous parle, qu'il nous rende la santé et le mouvement, comme il fit à ce paralytique. Soutenons-nous par la fermeté de notre foi, quoique nous n'ayons aucun sentiment de Dieu, et que nous soyons sans mouvement vers Dieu. Assurons-nous que cette vue de foi lui sera si agréable, qu'après l'avoir aidée et avoir animé notre confiance, il nous dira, de même qu'à ce paralytique : Levez-vous; c'est-à-dire élevez-vous à Dieu, et toutes nos forces nous étant rendues, nous le ferons facilement. [...]

Ce n'est pas assez, pour la guérison de notre paralysie spirituelle, que Jésus nous dise de nous lever ; il faut aussi que nous le voulions, [...] s'il y a eu quelque chose en nous qui y ait causé cette infirmité, ou qui y ait contribué, il est nécessaire que nous contribuions aussi de notre côté à notre guérison, parce qu'il n'en est pas de même des maladies spirituelles comme des corporelles. Pour guérir celles-ci, il suffit que Jésus parle ou même qu'il veuille ; mais à l'égard de celles de l'âme, il faut de notre côté que nous voulions en être guéris ; parce que Dieu ne force point notre volonté, quoiqu'il l'exhorte et qu'il la presse. Car c'est à nous à recevoir sa grâce, à la mettre en usage et à seconder sa bonne volonté pour la guérison de nos infirmités spirituelles.

Saint Jean-Baptiste DE LA SALLE, *Méditations*, MD 71, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> point

Liens utiles :

<http://www.aelf.org/office-messe>  
<http://www.prionseneglise.fr/Les-textes-du-jour/Evangile>  
<http://lasallefrance.fr/-Ecrits-du-Fondateur->